LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : DÉFIS ET ENJEUX



Dans un contexte marqué par la dérégulation de certains marchés, l'agriculture française, intégrée à un système mondialisé, doit faire face à des défis majeurs : alimentaires, sanitaires, environnementaux, économiques, sociaux, sociétaux, territoriaux et techniques. Le Premier ministre a interrogé le CESE sur les conditions et les modalités selon lesquelles les systèmes de production agroécologiques peuvent apporter des réponses à ces enjeux.

Discipline scientifique au carrefour de l'agronomie et de l'écologie, l'agroécologie vise à transformer l'agriculture mais aussi à repenser l'ensemble des systèmes alimentaires afin de les rendre plus durables. Elle conjugue production agricole et reproduction des ressources naturelles et revêt une dimension à la fois territoriale et globale. Elle peut être présentée comme un système d'interactions entre les acteur.trice.s impliqué.e.s dans la gestion des exploitations agricoles, les filières et les ressources naturelles.

L'agroécologie renforce la fertilité des sols, peut augmenter les performances agronomiques des fermes, réduire leurs coûts et ainsi favoriser leur autonomie et leur résilience. Elle peut aussi améliorer les conditions de vie des agriculteur.rice.s et des salarié.e.s et contribuer à la revalorisation de leur métier. Aux consommateur.rice.s/citoyen.ne.s, elle doit fournir une alimentation de

meilleure qualité sanitaire et nutritionnelle tout en préservant la biodiversité et les paysages. Elle peut en outre contribuer à la création d'emplois ainsi qu'à la lutte contre la désertification des campagnes.

Les freins au développement de l'agroécologie opèrent à tous les échelons des filières : ils sont économiques, sociaux, cognitifs mais aussi réglementaires et liés aux politiques publiques. Ils interagissent et créent un ensemble systémique dans lequel la stratégie de chaque acteur.rice renforce celle des autres. S'engager dans la transition agroécologique implique une prise de risques que les démarches collectives contribuent à surmonter. Initiées pour certaines depuis longtemps, elles révèlent le rôle primordial de l'observation. de l'expérimentation et des échanges de pratiques.

« En tant que système recréant le lien entre l'agriculture, l'alimentation et les ressources naturelles, la transition agroécologique nous concerne tous.tes »



Cécile Claveirole

est consultante et journaliste en agriculture et environnement. Elle siège au CESE à la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques en tant que personnalité qualifiée.

Contact:

cécile.claveirole@lecese.fr 01-44-43-62-22

LES PRÉCONISATIONS

- Préciser la définition de l'agroécologie et mesurer son développement
 - Mentionner dans le code rural le rôle des sols et l'importance de leur préservation
 - Viser la viabilité économique durable des exploitations et les emplois de qualité
 - Suivre la mise œuvre de l'agroécologie via des indicateurs complémentaires
- Sensibiliser la société pour aller vers une « alimentation agroécologique »
 - Communiquer sur les démarches et les pratiques déjà mises en œuvre
 - Compléter l'information, notamment sur l'origine et les modes d'élaboration des produits
 - Faire explicitement référence au rôle de l'agroécologie pour la santé dans le PNNS

Néorienter les priorités de la recherche sur l'agroécologie

- Décloisonner les travaux, les coordonner et faciliter la diffusion de leurs résultats
- Elargir la recherche au profit des filières émergentes, de la diversité des cultures et de la diversité génétique
- Appliquer les pistes d'innovations et de transferts technologiques à la transition
- Favoriser l'évolution des pratiques, par l'interaction agriculture/recherche appliquée
- Privilégier l'indépendance de la recherche face à la concentration de l'agrochimie

Adapter tous les dispositifs de formation à l'agroécologie

- Finaliser la réforme des référentiels pour donner plus de place à l'approche systémique
- Placer les lycées agricoles au centre de partenariats avec les autres acteur.rice.s locaux.ales
- · Valoriser les expériences réussies, notamment par la formation continue

Accompagner les agriculteur.rice.s dans la transition agroécologique

- Renforcer les moyens des structures d'accompagnement collectif, encourager les synergies
- Impliquer tous.tes les partenaires des agriculteur.rice.s
- Accompagner les agriculteur.rice.s dans la phase de transition face au risque économique

Agir à tous les niveaux des filières

Orienter les productions vers l'agroécologie

- Faire des produits issus de l'agroécologie la nouvelle référence de qualité
- Doter les agriculteur.rice.s d'outils adaptés
- Favoriser la création de valeur ajoutée et les productions qui en sont porteuses

Favoriser la transformation et la commercialisation des produits au sein des territoires

- Assurer la présence d'outils de stockage et de transformation sur les territoires
- Mobiliser les structures coopératives
- Développer les circuits de proximité

Réorienter les filières vers l'agroécologie

- Répondre aux attentes en termes de santé, d'alimentation, d'environnement, d'emplois
- Préserver la qualité nutritionnelle et gustative des produits durant leur transformation
- Prendre en compte la temporalité spécifique de l'agriculture

Réorienter les politiques publiques et les aides pour favoriser la transition vers l'agroécologie et assurer leur cohérence

Mobiliser les collectivités territoriales

- Orienter plus fortement les achats alimentaires vers les productions locales
- Construire des filières locales complètes et cohérentes
- Mettre en place, sous l'égide des régions, des cahiers des charges agroécologiques

Assurer la cohérence de l'action nationale au service de l'agroécologie

- Faire pleinement jouer aux services déconcentrés leur rôle en matière de mise en œuvre, de coordination et de suivi du « projet agroécologique »
- Intégrer l'objectif agroécologique dans la politique de santé publique
- Séparer les prestations de vente de produits phytosanitaires et celles de conseil

Organiser les outils et les soutiens de la PAC en fonction de l'objectif agroécologique

- Revoir les règles de l'Organisation commune des marchés pour favoriser les pratiques agroécologiques
- Réorienter les soutiens :
 - substituer à une logique de soutiens indifférenciés à l'hectare un système favorable aux pratiques agroécologiques, à la transition et à l'intensité en emploi des exploitations
 - créer un fonds pour garantir les risques liés à la transition agroécologique
 - accompagner les démarches et structures collectives
 - développer une politique de soutien alimentaire dédié à la consommation de productions agroécologiques

Affirmer l'agroécologie comme un objectif de l'UE notamment en matière sociale et de lutte contre le réchauffement climatique

Défendre la démarche agroécologique dans les organisations et les négociations internationales